



Je loue un scooter à...

LA MISSION LOCALE DES 2 RIVES

Je suis...

En **EMPLOI**
(CDD/CDI/INTERIM...)

En **FORMATION, ALTERNANCE**
(apprentissage, contrat pro...)



Comment faire ?!



1. Je prends rendez-vous avec mon conseiller Mission Locale.
2. Vous établissez ensemble un plan de match pour avoir accès le plus rapidement à ton autonomie ! (passation du code, passation du permis, achat de ton propre véhicule, etc...).

Conditions :



1. J'ai déjà mon permis AM ou BSR.
2. Une pièce d'identité.
3. Justificatif (contrat de travail, de formation, convention de stage, etc).
4. Un chèque de caution de 260,00 €.
5. **Tout le long de cette location, tu t'engages à avoir un suivi régulier avec ton conseiller.**

Tarifs :

Si je suis en formation, alternance... :

Du 1er au 3ème mois : **50,00€**
 Jusqu'au 6ème mois : **60,00€**
 Plus de 6 mois : **80,00€**

Si je suis en emploi :

Du 1er au 3ème mois : **60,00€**
 Jusqu'au 6ème mois : **80,00€**
 Plus de 6 mois : **100,00€**

(le prix de l'assurance est compris dans le tarif de location)



Equipements :

Si tu n'en n'as pas encore, la Mission Locale te fournit un casque, une paire de gants, un antivol et un gilet jaune !



05.57.98.02.98

